Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 93 (1942)

Heft: 5

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de l'œuvre de restauration forestière que les sylviculteurs ont comme tâche immédiate, à la suite des surexploitations massives qui leur sont imposées.

Montcherand sur Orbe (Vaud), avril 1942.

Aug. Barbey.

COMMUNICATIONS

Le boisement de la Dent de Vaulion

La Dent de Vaulion (altitude 1487 m.) est une sommité du Jura vaudois, très fréquentée par les touristes, à cause de son accès facile et du magnifique panorama dont on jouit de son plateau culminant. Mais les visiteurs ne s'inquiètent guère du boisement de la zone avoisinant le sommet; c'est à l'esquisser, dans ses grands traits, que nous voulons consacrer les lignes suivantes.

Le sommet, un plateau assez horizontal, d'environ 300 m² de superficie, est complètement dénudé; aucun vestige d'essence forestière ne s'y remarque. La sylve qui l'occupait jadis a été entièrement détruite et le parcours du bétail, joint à l'action du vent, ne lui a pas permis de se reconstituer. Mais contre le versant est, assez rapide et un peu rocheux, elle accède à quelque 20—30 m. du point culminant sous la forme de fayards, tortus, penchés, tourmentés par les coups de bise et de neige. Fait curieux, dans leur société vivent d'assez nombreux pieds d'hépatique, cette petite plante répandue dans les forêts du plateau et bien reconnaissable à ses fleurs d'un violet clair, ses feuilles trilobées appliquées au sol, mais qui fait défaut dans les bois sousjacents. Ceux-ci descendent jusqu'aux « Granges de Vaulion » et forment une association assez normale d'épicéas, de sapins et de fayards. Vers le bas, à 1250 m. environ, existent plusieurs ifs de belle taille.

Sur le versant sud, la forêt s'élève selon une ligne parallèle à la pente pour se confondre, à 1450 m. environ, avec le boisement du versant est, laissant vers l'ouest un plateau incliné et ondulé, qui s'arrête à la marge de l'escarpement formant le versant nord-ouest et nord, dont il sera question plus loin.

Les versants sud et sud-ouest, voués au pâturage, offrent néanmoins quelque boisement, grâce à la présence de faibles peuplements d'épicéas, de pins de montagne et de fayards. (A propos de ce boisement, seule la partie de la sommité, située au-dessus de 1420 m., a été prise en considération.) Des épicéas, rien à dire de particulier, sinon que ceux qui se trouvent le long de l'arête rocheuse, ou en des points très exposés aux vents d'ouest, offrent une ramification unilatérale, dans le sens du vent, empêchés qu'ils sont de développer celle-ci dans le sens opposé.

Les pins de montagne sont, à quelques exceptions près, localisés à la marge des rochers et le long d'une nervure rocheuse voisine. Et là, comme en d'autres lieux du Jura de conditions identiques, on peut se rendre compte combien l'espèce s'adapte aux sols calcaires rocheux, arides; combien elle est peu exigeante et combien, malgré l'inclémence du milieu, elle prospère, atteint un développement normal, fructifie et se reproduit, ce dont les jeunes individus, disséminés dans les groupes d'adultes, font foi. Sur ces pins, les violents courants atmosphériques n'ont que peu de prise, car en général leur ramification est régulière et ne présente pas l'unilatéralité de celle des épicéas croissant dans les mêmes parages.

Au bord du précipice, on a observé autrefois un pied de pin sylvestre. Il en existe quelques autres, disséminés à la surface du territoire, et dont le développement est normal. L'un d'eux, mesurant 3 m. de hauteur, 25 cm. de diamètre, croît sur une sommité secondaire du Mont Tendre, à 1520 m. Il est fertile, mais les graines le sont-elles? Question impossible à résoudre, sans entreprendre des essais de germination. Un autre représentant de l'espèce se trouvait immédiatement au nord de la sommité principale du Mont Tendre (p. 1683 m.), à l'altitude de 1650 m. environ, et affectait une croissance buissonnante. Pendant plusieurs années, par le fait des rigueurs du climat, il a végété, décliné et maintenant il est sec. Exception faite de cette plante, on a la preuve que le pin sylvestre est parfaitement capable de vivre dans le haut Jura, jusqu'à l'altitude de 1500 m., à condition de disposer de stations sèches, bien ensoleillées. Vouloir l'introduire dans des cuvettes à sol frais, humide, serait aller au-devant d'un insuccès.

Contre le versant ouest de la Dent de Vaulion, on observe de nombreux pieds de fayard, les uns buissonnants écrasés, abroutés; les autres d'aspect normal, qui ont crû en des lieux abrités; puis, des spécimens trapus, croissant à l'état isolé et ramifiés en une cime de physionomie majestueuse; ce qui montre une fois de plus que le fayard, dans son développement et sa ramification, dépend d'une façon essentielle des conditions d'association avec ses voisins et de la lumière.

Le versant nord-nord-ouest de notre montagne est un escarpement rocheux appartenant au jurassique supérieur, strié de couloirs abrupts, flanqué de vires herbeuses où s'agrippent des pins de montagne, des épicéas malingres, tourmentés par le joran, et, suprême audace, plusieurs fayards de 2 à 3 m. de haut, cramponnés le long d'une vire, à quelques mètres en dessous de l'arête, soit vers 1470 m., et terriblement exposés aux rafales des vents du secteur nord-ouest. Si le fayard existe dans une localité aussi peu confortable, on peut bien admettre que ce ne sont pas les rigueurs du climat qui expliquent son absence de très nombreux endroits du versant oriental de la Vallée de Joux, vers 1300 m., bien plus favorisés au point de vue des conditions biologiques que les précipices de la Dent de Vaulion, mais bien l'action humaine.

Au-dessous des rochers règne une forêt d'épicéas assez équienne, dont beaucoup portent des blessures causées par des pierres détachées des parois. Ce massif forestier, qui dans le haut comprend bien quelques pins, est la génération qui a succédé aux précédentes, carbonisées qu'elles ont été pour l'alimentation de l'industrie sidérurgique de Vallorbe, dans les siècles écoulés.

Sur la foi de je ne sais quelles données, on prétendait autrefois que les entrailles de la Dent de Vaulion contenaient de l'or et effectivement, dans le passé, de hardis pionniers se sont attaqués à la montagne dans l'espoir de s'emparer de son trésor. Pas plus tard qu'il y a une dizaine d'années encore, un citoyen vaudois a entrepris des travaux visant à la recherche du noble métal. Bien entendu, il n'en a point trouvé, parce qu'il n'y en a pas, mais ce dont on peut être sûr, c'est qu'il y a mis de l'argent. La richesse de la Dent de Vaulion repose sur le revenu de ses bois et de ses pâturages et non dans l'espoir insensé de l'or que, soidisant, elle renferme dans ses flancs.

Sam. Aubert.

CHRONIQUE

Confédération

Office de guerre pour l'industrie et le travail Section du bois Berne, le 4 mars 1942.

Circulaire no 161

Aux Inspections cantonales des forêts

Prolongation de la réglementation actuelle concernant les rations supplémentaires de vivres pour bûcherons

Dans tous les cantons, les conditions atmosphériques défavorables et les chutes de neige abondantes ont entravé, pendant le mois de février, les coupes et les transports de bois. Afin de faciliter la reprise des travaux, la Section du bois s'est adressée à l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation (O. G. A.) en vue d'obtenir la prolongation de la réglementation spéciale qui prenait fin le 28 février 1942. Réserve faite de certaines conditions, l'O. G. A. a consenti à cette prolongation pour le mois de mars et a donné aux Offices cantonaux pour l'économie de guerre les instructions nécessaires.

Nous nous permettons de vous faire remarquer encore une fois que cette réglementation spéciale a pu être établie en raison des conditions de travail extraordinairement difficiles, qui se rencontrent surtout dans les régions éloignées des forêts de montagne. Les ouvriers occupés à des travaux lourds dans les autres professions ne reçoivent pas de rations supplémentaires, et ils pourraient critiquer les faveurs accordées aux bûcherons. Aussi les demandes de suppléments, qui donneraient lieu à des acquisitions abusives, doivent être catégoriquement rejetées.